



Dunkerque, le 5 septembre 2023

A Monsieur Mathieu Jehl  
Directeur Général ArcelorMittal France  
Immeuble « le Cézanne »  
6 rue André Campra  
F-93200 St Denis

Lettre ouverte à Mr Jehl, Directeur Général ArcelorMittal France

Objet : demande d'ouverture de négociations salariales et d'une prime PPV.

Monsieur le directeur général,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part des interrogations des salariés de la société AMF. Ils sont nombreux à nous interpeller pour des augmentations de salaire et une prime PPV, qu'ils estiment légitimes, face à l'inflation toujours croissante ces 12 derniers mois. Ils souhaitent connaître la position de leurs dirigeants face à cette situation et leurs demandes.

Nous avons abordé le sujet en juillet, lors de la CASA NAO, comme le prévoit l'accord salarial 2023. A cette occasion, nous vous avons déjà fait part des fortes attentes du personnel sur ces sujets. Vous avez estimé que l'inflation se stabilisait et qu'il n'était pas nécessaire de mettre en œuvre des mesures salariales pour atténuer ses effets.

A ce jour, nous constatons que l'inflation ne cesse d'augmenter dans notre pays. La France a d'ailleurs l'un des taux d'inflation les plus élevés d'Europe (5,7%), supérieur à la moyenne de la zone Euro. Les économistes s'accordent à dire que ce taux va encore augmenter d'ici fin 2023. En y regardant de plus près, ce sont les produits de premières nécessités qui ont le plus augmenté, notamment l'alimentation pour 11,1% ; les produits frais pour 9,1% ; et l'énergie pour 6,8%.

Ces fortes augmentations pénalisent les salariés, qui voient leur pouvoir d'achat et leur reste à vivre fondre comme neige au soleil. Ils ne regardent pourtant pas l'effort pour faire tourner les installations, multipliant les postes supplémentaires pour combler le manque d'effectif, sans pour autant s'y retrouver financièrement. Leurs conditions de travail et de vie n'ont cessé de se dégrader ces dernières années, et la motivation est un peu plus en berne chaque mois qui passe. Il est nécessaire que l'entreprise réagisse rapidement et de façon remarquable à cette situation afin de redonner de la confiance et de la motivation aux salariés, et aussi de rendre de nouveau attractive notre entreprise, pour attirer les candidats à l'emploi !

Les élus CGT AMF demandent l'ouverture rapide de négociations salariales, pour compenser l'inflation, mais aussi pour de fortes augmentations de salaires, qui sont structurellement bas dans la sidérurgie. L'attractivité et l'avenir de la société en dépendent.

Comme vous pouvez le constater, ce sont à ce jour des demandes qui vous sont transmises. Nous espérons qu'elles seront prises en considération, afin d'éviter qu'elles ne se transforment en revendications.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Reynald Quaegebeur

Délégué Syndical Central CGT AMF